

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

# DNCA Invest - Beyond Infrastructure & Transition - Classe B - EUR

Un compartiment de la SICAV DNCA INVEST - ISIN : LU0309082799  
Ce fonds est géré par DNCA FINANCE

## Objectifs et politique d'investissement

### Caractéristiques essentielles de la gestion :

Fonds Actions Européennes

Le Compartiment cherche à surperformer la performance de l'indice Macquarie Global Infrastructure Index Europe Local Total Return sur la durée de placement recommandée. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG).

Le Compartiment est géré en tenant compte de principes de gestion Durable et Responsable et promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du SFDR. Ainsi, le processus d'investissement et la sélection d'obligations qui en résulte tiennent compte d'une notation interne concernant la responsabilité des entreprises, ventilée en quatre aspects : (i) la responsabilité des actionnaires, (ii) la responsabilité environnementale, (iii) la responsabilité envers les travailleurs, (iv) la responsabilité envers la société et la durabilité des entreprises. La Société de gestion utilise une approche propriétaire d'analyse ESG en s'appuyant sur la méthode « best in universe » (les meilleurs titres de leur univers, littéralement). Il existe un risque que ces données soient incorrectes, insuffisantes ou manquantes. Il peut également y avoir un biais sectoriel. Des informations complémentaires relatives à la stratégie ISR peuvent être consultées dans le prospectus du Compartiment. Le Compartiment bénéficie du label français ISR. Le Compartiment sera investi à tout moment, pour deux tiers au moins du total de son actif, dans des actions d'émetteurs ayant leur siège social en Europe ou exerçant, de manière prépondérante, en Europe leur activité économique principalement axée sur les infrastructures. La typologie d'infrastructures sélectionnées dans l'univers de départ, qui peuvent être considérées comme des infrastructures tangibles ou des infrastructures immatérielles (aussi appelé « soft » infrastructures) fournit des produits et/ou des services publics (transports et logistiques, réseaux de satellites, production d'électricité, traitement de l'eau, traitement des déchets, réseau de transport de gaz et d'énergie, énergies renouvelables, hôpitaux et écoles, secteurs des semi-conducteurs, immobilier, technologies de l'internet et digitalisation, matériaux de constructions, etc. Le Compartiment peut aussi investir, de manière non exhaustive, dans des technologies et des fournisseurs d'équipement qui ont un impact positif avéré sur l'efficacité énergétique pour les infrastructures et les questions de mobilité. Le processus d'investissement repose sur les quatre étapes suivantes : (i) la sélection de valeurs ISR, (ii) la sélection de valeurs basée sur l'analyse fondamentale, (iii) la valorisation basée sur une analyse multicritères pour évaluer le potentiel haussier des valeurs sélectionnées et (iv) la construction du portefeuille en fonction du profil de rendement/risque, de la liquidité et de la diversification du sur le portefeuille.

Le compartiment peut investir à tout moment, en respectant les limites suivantes,

- dans des actions européennes ou instruments financiers dérivés équivalents (tels que des CFD ou des DPS) dans une fourchette comprise entre 75 % et 100 % de son actif net,
- dans des actions non européennes à hauteur de 25 % maximum de son actif net,
- dans des titres de créance, y compris des instruments du marché monétaire, si les conditions de marché sont défavorables, dans une fourchette comprise entre 0 % à 25 % de son actif net,
- dans des parts et/ou des actions d'OPCVM et/ou de FIA à hauteur de 10 % maximum de son actif net.

Le compartiment peut investir dans des titres libellés dans toutes devises. Cependant, l'exposition aux autres devises que la devise de référence doit être couverte du risque de change. De manière plus précise, des contrats à terme et des contrats de change à terme peuvent être utilisés à ces fins.

Les dérivés listés ou les dérivés de gré à gré (autres que des CFD et des DPS) peuvent représenter 40 % maximum de l'actif net du compartiment, comprenant mais pas exclusivement des contrats à terme et des options non complexes négociés sur des marchés réglementés à des fins de couverture ou d'exposition au du risque action sans chercher de surexposition.

Le compartiment est éligible au PEA (Plan d'épargne français en actions).

Information Benchmark : Le compartiment est géré de manière active et recourt à un indice de référence pour le calcul de la commission de surperformance et à titre de comparaison des performances. A cet effet, les décisions d'investissement du Gestionnaire financier sont prises afin d'atteindre l'objectif de gestion ; notamment les décisions concernant la sélection des actifs et le niveau global d'exposition aux marchés. Le Gestionnaire Financier n'est nullement contraint par l'indice de référence dans le positionnement du portefeuille et peut s'écarter en tout ou partie de la composition de l'indice de référence.

### Autres informations importantes :

Les revenus sont capitalisés

Le rachat des parts/actions peut être demandé chaque jour

### Durée de placement recommandée :

Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

## Profil de risque et de rendement

A risque plus faible

A risque plus élevé

Rendement potentiel plus faible

Rendement potentiel plus élevé

|   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. L'exposition au marché d'actions et/ou de taux, explique le niveau de risque de cet OPCVM. Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ni d'aucune protection en capital.

### Risques importants non pris en compte par cet indicateur:

Risque de crédit : en cas de dégradation de la qualité des émetteurs, la valeur des obligations en portefeuille peut baisser, entraînant la baisse de la valeur liquidative du compartiment.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

|                 |       |
|-----------------|-------|
| Frais d'entrée  | 2,00% |
| Frais de sortie | 0,00% |

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur paie moins. Vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller financier ou auprès de l'établissement auquel vous transmettez votre ordre, le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

### Frais prélevés par le fonds sur une année

|                |       |
|----------------|-------|
| Frais courants | 2,68% |
|----------------|-------|

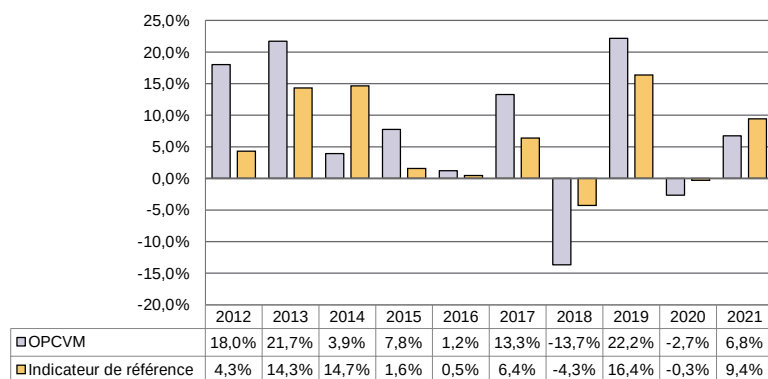
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos le 31 décembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre. Ils ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais de transactions excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion.

### Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

|                           |       |                                                                                                                                                      |
|---------------------------|-------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Commission de performance | 0,00% | Correspondant à 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice MSCI Europe Infrastructure Net Index with High Water Mark. |
|---------------------------|-------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la page 68 de la dernière version du prospectus disponible sur le site internet du représentant en Suisse.

## Performances passées



Tous les frais sont inclus dans les calculs de performance. Le lancement de la part/l'action présentée dans ce document a eu lieu en octobre 2007. La devise de présentation des performances est la suivante : EUR.

Les performances passées ne sont pas celles du futur.

## Informations pratiques

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services, Luxembourg Branch, 60, avenue JF Kennedy L-1855 Luxembourg

L'ensemble des documents réglementaires (prospectus, DICI, rapports annuels et semi-annuels) sont disponibles (en français) gratuitement au siège social de la société de gestion (19, Place Vendôme 75001 Paris / téléphone : +33158625500).

Ce document d'information clé pour l'investisseur décrit : pour le compartiment de l'OPCVM cité en référence, les objectifs, la politique de gestion et le profil de risque et de rendement; pour la classe d'actions du compartiment de l'OPCVM citée en référence: les frais et les performances passées; tandis que le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble de l'OPCVM.

Les informations relatives aux modalités pratiques des souscriptions et des rachats sont disponibles auprès de l'établissement qui reçoit habituellement vos ordres, ou auprès de l'établissement centralisateur principal : BNP Paribas Securities Services, Luxembourg Branch, 60, avenue JF Kennedy L-1855 Luxembourg / téléphone : +352-26962030 / Fax : +352-26969747.

Le détail des informations relatives à la politique de rémunération de la société de gestion, incluant de façon non limitative le descriptif du calcul des rémunérations, l'identité de la personne responsable de la supervision des rémunérations ainsi que la composition du comité de rémunération le cas échéant, doit être disponible sur le site internet <http://www.dnca-investments.com/lu/regulatory-information>. Une copie de cette politique est disponible gratuitement sur simple demande.

Le représentant du fonds en Suisse est Carnegie Fund Services S.A., 11, rue du Général-Dufour, CH-1204 Genève, Suisse, web : [www.carnegie-fund-services.ch](http://www.carnegie-fund-services.ch).

Le service de paiement en Suisse est la Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'île, CH-1204 Genève, Suisse.

Le prospectus et les Informations Clés pour l'Investisseur respectivement la feuille d'information de base pour la Suisse, les statuts, les rapports semestriel et annuel en français et d'autres informations peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse du Fonds.

Les dernières valeurs liquidatives sont disponibles sur [www.swissfunddata.ch](http://www.swissfunddata.ch). Pour les actions de fonds proposées en Suisse, le lieu d'exécution se situe au siège du représentant. Le for judiciaire est au siège du représentant, ou au siège ou au lieu de domicile de l'investisseur.

La législation fiscale du pays d'enregistrement du fonds pourrait avoir une incidence sur l'imposition individuelle de l'investisseur. La responsabilité de DNCA Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Les actifs de ce compartiment sont conservés séparément de ceux des autres compartiments de la SICAV citée en référence, comme prévu par les dispositions légales. L'investisseur a le droit d'échanger les parts qu'il détient dans un compartiment contre des parts d'un autre compartiment. Les frais de conversion ne peuvent être supérieurs à : 1%.

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur les autres catégories de parts : DNCA Finance (cf. coordonnées ci-dessus). DNCA Investments est une marque de DNCA Finance.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

DNCA FINANCE est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 17/02/2022.